



ASS AXELERA

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Les levées
69360 SOLAIZE

APE : 9499Z
Siret : 48521008200049

Activité : Pôle de compétitivité chimie-environnement à vocation mondiale



124 rue Sully 69006 Lyon

Tél. : +33 (0)4 78 14 55 75

Fax : +33 (0)4 37 48 09 78

Courriel : office@lfexperts.fr

Web : lfexperts.fr

Sommaire

1. Attestation d'Expert Comptable	1
2. Comptes annuels	
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5
Notes sur le compte de résultat	12
Autres informations	13
3. Soldes détaillés des comptes annuels	
Bilan détaillé	14
Compte de résultat détaillé	18
4. Liasse fiscale	22

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

A la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 558 138
Chiffre d'affaires	1 336 669
Résultat net comptable (Bénéfice)	6 011

Fait à LYON
Le 23 janvier 2023

Pour La Fiduciaire de l'Entreprise,

Franck VIGGIANI
Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	66 104	44 927	21 177	19 276
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 870		7 870	7 870
ACTIF IMMOBILISE	73 975	44 927	29 047	27 146
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 610		9 610	990
Créances				
Usagers et comptes rattachés	360 171	7 480	352 692	922 503
Autres créances	433 344		433 344	883 554
Divers				
Valeurs mobilières de placement	60 570		60 570	59 973
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	640 419		640 419	351 684
Charges constatées d'avance	32 457		32 457	93 768
ACTIF CIRCULANT	1 536 571	7 480	1 529 091	2 312 472
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 610 545	52 407	1 558 138	2 339 618

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	444 029	396 138
Report à nouveau	62 722	62 722
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 011	47 891
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	512 763	506 751
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	100 500	245 341
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	100 500	245 341
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 049	163 294
Dettes fiscales et sociales	338 763	445 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 603	24 214
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	394 460	954 736
DETTES	944 876	1 587 526
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 558 138	2 339 618

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	473 814	21,19	674 316	26,16	-200 502	-29,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 144 183	51,18	1 312 138	50,91	-167 955	-12,80
Reprises et Transferts de charge	30 110	1,35	14 959	0,58	15 150	101,28
Cotisations	617 514	27,62	591 106	22,93	26 409	4,47
Autres produits	137	0,01	2		134	NS
Produits d'exploitation	2 265 757	101,35	2 592 521	100,58	-326 764	-12,60
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	973 661	43,55	1 424 311	55,26	-450 650	-31,64
Impôts et taxes	35 641	1,59	40 782	1,58	-5 142	-12,61
Salaires et Traitements	980 626	43,87	774 655	30,05	205 970	26,59
Charges sociales	385 321	17,24	311 556	12,09	73 765	23,68
Amortissements et provisions	15 601	0,70	8 351	0,32	7 250	86,82
Autres charges			8 167	0,32	-8 167	-100,00
Charges d'exploitation	2 390 849	106,95	2 567 822	99,62	-176 974	-6,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-125 091	-5,60	24 699	0,96	-149 790	-606,46
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 034	0,05	1 017	0,04	17	1,65
Charges financières						
Résultat financier	1 034	0,05	1 017	0,04	17	1,65
RESULTAT COURANT	-124 058	-5,55	25 716	1,00	-149 773	-582,42
Produits exceptionnels	11 620	0,52			11 620	
Charges exceptionnelles	23 367	1,05	3 925	0,15	19 441	495,30
Résultat exceptionnel	-11 746	-0,53	-3 925	-0,15	-7 821	199,25
Impôts sur les bénéfices	3 026	0,14	18 398	0,71	-15 372	-83,55
Report des ressources non utilisées	245 341	10,97	289 839	11,24	-44 498	-15,35
Engagements à réaliser	100 500	4,50	245 341	9,52	-144 841	-59,04
EXCEDENT OU DEFICIT	6 011	0,27	47 891	1,86	-41 879	-87,45
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature	219 770		230 705		-10 935	-4,74
Dons en nature						
Total des produits	219 770		230 705		-10 935	-4,74
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	219 770		230 705		-10 935	-4,74
Personnel bénévole						
Total des charges	219 770		230 705		-10 935	-4,74

Annexe

Désignation de l'association : AXELERA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 558 138 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 6 011 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/01/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FISCALITE :

Suite au rescrit fiscal N° 2007/52 publié le 11 décembre 2007 sur le régime fiscal des associations de gouvernance des pôles de compétitivité, ces dernières sont désormais soumises aux impôts commerciaux. En effet, l'activité de l'association est, en outre, d'entretenir des relations privilégiées avec des entreprises membres du pôle qui en retirent un avantage concurrentiel.

Les recettes liées à ce secteur d'activité, représenté par les cotisations d'adhérents, présentent un caractère lucratif et doivent être assujetties aux impôts commerciaux dont la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les sociétés (IS).

COTISATIONS :

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de l'envoi de l'appel de cotisation aux membres agréés par le conseil d'administration. Son montant est fixé par l'assemblée générale et est soumis à TVA.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

Les contributions volontaires sont comptabilisées dans les comptes. Elles correspondent à la valorisation des temps passés sur des projets ou sur le fonctionnement du pôle par les personnes mises à disposition ou détachées par les membres du bureau.

Les mises à disposition de ressources par les membres fondateurs du pôle se répartissent sur les fonctions management/gouvernance, innovation, communication et sur les missions stratégie & prospective.

SUBVENTION ET FONDS DEDIEES :

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en "produits constatés d'avance". Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charge sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en subvention à reverser.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Annexe

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 282	10 022	14 200	66 104
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	70 282	10 022	14 200	66 104
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 870			7 870
Immobilisations financières	7 870			7 870
ACTIF IMMOBILISE	78 152	10 022	14 200	73 975

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 022		10 022
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 022		10 022
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 200		14 200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		14 200		14 200

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 006	8 121	14 200	44 927
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	51 006	8 121	14 200	44 927
ACTIF IMMOBILISE	51 006	8 121	14 200	44 927

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 833 842 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 870		7 870
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	360 171	360 171	
Autres	433 344	433 344	
Charges constatées d'avance	32 457	32 457	
Total	833 842	825 972	7 870
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Financements privés à recevoir	2 953
Factures à établir appels cot	83 160
Charges sociales - produits à recev	860
Subventions à recevoir	344 378
Total	431 351

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	396 138	47 891			444 029
Report à Nouveau	62 722				62 722
Excédent ou déficit de l'exercice	47 891	-47 891	6 011		6 011
Situation nette	506 751		6 011		512 763
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	506 751		6 011		512 763

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 944 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 049	164 049		
Dettes fiscales et sociales	338 763	338 763		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	47 603	47 603		
Produits constatés d'avance	394 460	394 460		
Total	944 876	944 876		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 951
Dettes provis. pr congés à payer	70 805
Personnel - autres charges à payer	70 000
Charges sociales s/congés à payer	32 854
Charges sociales - charges à payer	33 600
Etat - autres charges à payer	2 317
Taxe sur les salaires	16 027
Total	243 553

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 457		
Total	32 457		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	8 550		
Subventions constatées d'avance	355 910		
Total	364 460		

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	454 949		689 234			1 144 183
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						1 144 183

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	300	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 620
Autres produits		
Autres charges exo antérieur	23 067	
TOTAL	23 367	11 620

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	219 780	230 705
Dons en nature		
Total	219 780	230 705
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	219 770	230 705
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	219 770	230 705

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouvertur de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exerci Montant global A - B + C	A la clôture de l'exerci Dont fonds dédiés (pr sans dép.)
STRATEGIE	30 000	30 000				30 000	
COMMUNICATIO	14 000	14 000	12 674		15 174	16 500	
DEVELOPPEME	88 841	88 841	88 841				
BUSINESS	54 000	54 000				54 000	
Innovation	58 500	58 500	58 500				
Total	245 341	245 341	160 015		15 174	100 500	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Matériel informatique	41 769,54		41 769,54	49 829,20
218400 - Mobilier de bureau	24 334,77		24 334,77	20 452,77
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		29 324,92	-29 324,92	-37 353,02
281840 - Amortis. mobilier		15 602,29	-15 602,29	-13 653,12
	66 104,31	44 927,21	21 177,10	19 275,83
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	7 870,20		7 870,20	7 870,20
	7 870,20		7 870,20	7 870,20
ACTIF IMMOBILISE	73 974,51	44 927,21	29 047,30	27 146,03
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/com	9 610,00		9 610,00	990,00
	9 610,00		9 610,00	990,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Clients 20%	263 519,28		263 519,28	826 862,10
416000 - Cotisants douteux ou litigieux	10 538,76		10 538,76	8 058,76
418100 - Financements privés à recevoir	2 953,38		2 953,38	8 052,48
418200 - Factures à établir appels cot	83 160,00		83 160,00	84 552,00
491000 - Provis. dépréc. comptes cotisant		7 479,64	-7 479,64	-5 022,31
	360 171,42	7 479,64	352 691,78	922 503,03
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	4 124,92		4 124,92	16 631,61
421100 - Personnel - frais				102,95
438700 - Charges sociales - produits à re	859,84		859,84	
444000 - Etat - impôts	14 330,00		14 330,00	
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	19 644,12		19 644,12	17 243,15
445670 - Crédit de TVA à reporter	45 786,00		45 786,00	30 872,00
445830 - Remboursement de TVA deman				30 000,00
445860 - TVA sur factures non parvenues	4 221,48		4 221,48	6 763,50
468700 - Subventions à recevoir	344 377,54		344 377,54	781 940,38
	433 343,90		433 343,90	883 553,59
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503000 - Valeurs mobilières de placement	60 570,00		60 570,00	59 973,00
	60 570,00		60 570,00	59 973,00
Disponibilités				
512000 - Crédit Mutuel	413 460,39		413 460,39	172 245,70
512400 - Livret Bleu Association	436,58		436,58	179 431,94
512500 - CM compte Gage	6,34		6,34	6,34
512600 - Crédit mutuel C.A.T.	226 515,63		226 515,63	
	640 418,94		640 418,94	351 683,98
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	32 456,57		32 456,57	93 768,11
	32 456,57		32 456,57	93 768,11
ACTIF CIRCULANT	1 536 570,83	7 479,64	1 529 091,19	2 312 471,71
COMPTE DE REGULARISATION				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
TOTAL DE L'ACTIF	1 610 545,34	52 406,85	1 558 138,49	2 339 617,74

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Autres réserves		
106800 - Fonds associatif	6 649,08	6 649,08
106801 - Autres réserves	437 379,73	389 489,19
	444 028,81	396 138,27
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	62 722,39	62 722,39
	62 722,39	62 722,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 011,31	47 890,54
FONDS PROPRES	512 762,51	506 751,20
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
194100 - Fonds dédiés sur subventions	100 500,00	245 341,00
	100 500,00	245 341,00
FONDS DEDIES	100 500,00	245 341,00
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	146 098,22	122 090,76
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	17 950,89	41 202,93
	164 049,11	163 293,69
Dettes fiscales et sociales		
421100 - Personnel - frais	2 016,22	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	70 804,72	62 617,51
428600 - Personnel - autres charges à payer	70 000,00	63 000,00
431000 - Sécurité sociale	37 358,00	31 417,00
437000 - TA + TFC	356,59	6 837,06
437200 - Caisse de retraite salariés	8 574,38	9 738,08
437400 - Caisse de prévoyance	7 348,75	6 527,06
437800 - Autres caisses	63,00	63,00
438000 - TA versement libératoire	711,28	
438200 - Charges sociales s/congés à payer	32 853,72	29 656,03
438600 - Charges sociales - charges à payer	33 600,00	31 000,00
438700 - Charges sociales - produits à recevoir		115,29
442100 - Prélèvements à la source (IR)	4 218,00	4 789,00
444000 - Etat - impôts		18 398,00
445510 - TVA à décaisser	463,00	661,00
445712 - TVA collectée 20%	37 742,32	134 267,77
445870 - TVA sur factures à établir	14 309,44	15 434,07
448600 - Etat - autres charges à payer	2 317,00	3 041,00
448610 - Taxe sur les salaires	16 027,00	27 720,00
	338 763,42	445 281,87
Autres dettes		
411000 - Clients 20%	47 603,41	24 214,22
	47 603,41	24 214,22
Produits constatés d'avance		
487000 - Produits constatés d'avance	8 550,00	566 700,00
487010 - Subventions constatées d'avance	385 910,04	388 035,76
	394 460,04	954 735,76
DETTES	944 875,98	1 587 525,54

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 558 138,49	2 339 617,74

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706100 - Success Fees	21 974,09	0,98	10 000,00	0,39	11 974,09	119,74
706110 - Appel à solution	12 660,00	0,57	2 770,00	0,11	9 890,00	357,04
706120 - Atelier sensibilisation sur mesur			10 368,00	0,40	-10 368,00	-100,00
706130 - Apport d'opportunité projet UE	5 000,00	0,22	1 500,00	0,06	3 500,00	233,33
706140 - Accompagnement projet PIA/PS	52 000,00	2,33	20 000,00	0,78	32 000,00	160,00
706160 - Accompagnement Projet Europe	10 000,00	0,45	14 460,00	0,56	-4 460,00	-30,84
706180 - Accompagnement projet Europe	105 050,00	4,70			105 050,00	
706200 - Publicité catalogue	9 580,00	0,43	33 670,00	1,31	-24 090,00	-71,55
706210 - Accompagnement grappe entre	2 950,00	0,13	4 000,02	0,16	-1 050,02	-26,25
706220 - Organisation rencontre - DO + P	5 764,00	0,26			5 764,00	
706230 - Projet IA	58 000,00	2,59	357 000,00	13,85	-299 000,00	-83,75
706250 - Mise en visibilité Événements	9 500,00	0,42			9 500,00	
706260 - Projet Rafbio	897,00	0,04			897,00	
706270 - Expertise projet	4 000,00	0,18			4 000,00	
708110 - Refacturation salons	46 350,00	2,07	130 100,00	5,05	-83 750,00	-64,37
708111 - Axelera Digital Club - ADC	1 517,92	0,07			1 517,92	
708112 - Club Industriel - GE & Autres	18 000,00	0,81	4 000,00	0,16	14 000,00	350,00
708114 - Webinaires académiques	-1 312,24	-0,06	2 227,29	0,09	-3 539,53	-158,92
708115 - Animation projet de formation	15 583,33	0,70			15 583,33	
708120 - Refacturation journée technique	50 469,06	2,26	52 874,79	2,05	-2 405,73	-4,55
708121 - Gout de l'export	548,50	0,02			548,50	
708130 - Refacturation diverses	16 054,00	0,72	12 855,00	0,50	3 199,00	24,89
708140 - Refacturation formation	1 600,00	0,07			1 600,00	
708150 - Axelera Day	14 454,78	0,65	14 157,17	0,55	297,61	2,10
708160 - Goût du financement	58,35		714,07	0,03	-655,72	-91,83
708400 - Mises à disposition	13 115,17	0,59	3 619,95	0,14	9 495,22	262,30
	473 813,96	21,19	674 316,29	26,16	-200 502,33	-29,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
741002 - Subvention Métropole de Lyon	107 000,00	4,79	107 000,00	4,15		
741004 - Subvention CCAG (Métro)	25 000,00	1,12	25 000,00	0,97		
741006 - Subvention Région ARA Hydrog	34 416,69	1,54	30 511,75	1,18	3 904,94	12,80
741011 - Subvention Feder RRA (Friche)	56 254,55	2,52	61 868,00	2,40	-5 613,45	-9,07
741013 - Subvention ARA Sécurise ra'	200 000,00	8,95	200 000,00	7,76		
741017 - Subvention AURA GE	142 099,00	6,36	180 615,12	7,01	-38 516,12	-21,32
741021 - Subvention BLACKCYCLE	103 059,36	4,61	66 639,32	2,59	36 420,04	54,65
741022 - Subvention EU HYPSTER	62 364,62	2,79	65 899,35	2,56	-3 534,73	-5,36
741023 - Subvention EU MINE THE GAP	61 886,53	2,77	45 599,37	1,77	16 287,16	35,72
741024 - Subvention IA Phase 1 (DIREC	-10 707,26	-0,48	200 000,00	7,76	-210 707,26	-105,35
741025 - Subvention région projet IA			250 000,00	9,70	-250 000,00	-100,00
741026 - Subvention Projet PyroCO2	76 258,87	3,41	10 026,09	0,39	66 232,78	660,60
741027 - Subvention GREENH2Atlantic	102 524,25	4,59	12 309,92	0,48	90 214,33	732,86
741028 - Parec (Région)	27 000,00	1,21	13 000,00	0,50	14 000,00	107,69
741029 - Subvention White Cycle	47 989,52	2,15			47 989,52	
741030 - Subvention projet Zen	866,19	0,04			866,19	
741505 - Sub Rhone alpes - Int. PDI	45 350,20	2,03	10 543,20	0,41	34 807,00	330,14
741563 - Subvention Clermont Métropole	55 320,00	2,47	33 125,60	1,29	22 194,40	67,00
741564 - Subvention Projet Eco Industry-	7 500,00	0,34			7 500,00	
	1 144 182,52	51,18	1 312 137,72	50,91	-167 955,20	-12,80

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Reprises et Transferts de charge						
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances	5 022,31	0,22	8 238,34	0,32	-3 216,03	-39,04
791000 - Transfert de charges d'exploitati	5 087,39	0,23	721,12	0,03	4 366,27	605,48
791120 - Aide apprenti	19 999,96	0,89	5 999,94	0,23	14 000,02	233,34
	30 109,66	1,35	14 959,40	0,58	15 150,26	101,28
Cotisations						
756100 - Cotisations adhérents	615 874,33	27,55	605 718,00	23,50	10 156,33	1,68
756200 - Variation appels cotisations	-1 160,00	-0,05	-20 262,50	-0,79	19 102,50	-94,28
756900 - Cotisation adhérents export	2 800,00	0,13	5 650,00	0,22	-2 850,00	-50,44
	617 514,33	27,62	591 105,50	22,93	26 408,83	4,47
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	136,92	0,01	2,43		134,49	NS
	136,92	0,01	2,43		134,49	NS
Produits d'exploitation	2 265 757,39	101,35	2 592 521,34	100,58	-326 763,95	-12,60
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations	6 000,00	0,27			6 000,00	
606200 - Achat consommables	84,99				84,99	
606300 - Achats de petit équipement	3 718,98	0,17	4 053,06	0,16	-334,08	-8,24
606400 - Achats fournitures administrative	1 507,38	0,07	1 253,13	0,05	254,25	20,29
613200 - Locations immobilières	61 404,00	2,75	51 822,00	2,01	9 582,00	18,49
613520 - Locations de copieur	1 020,00	0,05	1 020,00	0,04		
613530 - Locations de matériel de transpo	7 795,87	0,35	4 617,14	0,18	3 178,73	68,85
615520 - Entretien du matériel de transpo			1 533,07	0,06	-1 533,07	-100,00
615600 - Maintenance	53 341,40	2,39	22 339,35	0,87	31 002,05	138,78
615610 - Maintenance Eligible Feder	1 376,67	0,06			1 376,67	
616000 - Primes d'assurance	7 348,27	0,33	6 792,88	0,26	555,39	8,18
616100 - Assurances véhicules	804,00	0,04	833,84	0,03	-29,84	-3,58
617000 - Innovation AMO			692,00	0,03	-692,00	-100,00
617200 - Etudes stratégiques	54 067,56	2,42	25 125,00	0,97	28 942,56	115,19
617210 - Etudes stratégiques IA	94 000,00	4,20	711 350,00	27,60	-617 350,00	-86,79
617500 - Etudes & Recherches internes	20 800,00	0,93			20 800,00	
618000 - Services complémentaire Axel'O	35 691,62	1,60	35 694,91	1,38	-3,29	-0,01
618200 - Doc. technique & veille informati	13 294,00	0,59	2 092,98	0,08	11 201,02	535,17
618500 - Frais de séminaires Eligible Fed	6 077,55	0,27	140,00	0,01	5 937,55	NS
621000 - Personnel extérieur			23 103,50	0,90	-23 103,50	-100,00
621400 - Personnel détaché	45 012,26	2,01	48 878,49	1,90	-3 866,23	-7,91
622600 - Honoraires	149 435,66	6,68	24 099,00	0,93	125 336,66	520,09
623000 - Publicité	1 231,20	0,06	121,05		1 110,15	917,10
623100 - Annonces, Médias, site Web	35 809,50	1,60	50 115,33	1,94	-14 305,83	-28,55
623300 - Salons, évènements, conférenc	183 194,27	8,19	259 757,06	10,08	-76 562,79	-29,47
623400 - Relations presse	15 231,88	0,68	14 472,88	0,56	759,00	5,24
623600 - Cartes, flyers et autres imprimés	50 222,41	2,25	58 999,49	2,29	-8 777,08	-14,88
625100 - Voyages et déplacements	21 976,60	0,98	4 903,40	0,19	17 073,20	348,19
625600 - Missions	33 875,21	1,52	22 038,94	0,86	11 836,27	53,71
625610 - Frais mission refacturés	12 843,99	0,57	1 833,98	0,07	11 010,01	600,33
625700 - Missions, Réceptions	25 956,88	1,16	16 889,59	0,66	9 067,29	53,69
626000 - Frais postaux, coursiers			2 221,16	0,09	-2 221,16	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
626200 - Téléphone	6 787,14	0,30	5 760,13	0,22	1 027,01	17,83
626210 - Messagerie			774,38	0,03	-774,38	-100,00
627000 - Services bancaires Stripe			154,32	0,01	-154,32	-100,00
627800 - Prestations de services bancaire	1 165,38	0,05	699,04	0,03	466,34	66,71
628100 - Cotisations	22 586,00	1,01	20 130,00	0,78	2 456,00	12,20
	973 660,67	43,55	1 424 311,10	55,26	-450 650,43	-31,64
Impôts et taxes						
631100 - Taxe sur les salaires	16 027,00	0,72	27 720,00	1,08	-11 693,00	-42,18
633300 - Formation continue (organisme)	6 390,45	0,29	4 895,77	0,19	1 494,68	30,53
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér	6 411,15	0,29	5 108,54	0,20	1 302,61	25,50
635110 - Contribution Eco. Territoriale	5 038,00	0,23	2 397,00	0,09	2 641,00	110,18
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	463,00	0,02	661,00	0,03	-198,00	-29,95
637800 - Taxe sur excédents	1 311,00	0,06			1 311,00	
	35 640,60	1,59	40 782,31	1,58	-5 141,71	-12,61
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements commis	798 678,94	35,73	653 250,67	25,34	145 428,27	22,26
641200 - Var. Prov Congés payés	23 486,59	1,05	23 139,54	0,90	347,05	1,50
641300 - Primes d'objectifs	109 442,73	4,90	82 506,03	3,20	26 936,70	32,65
641400 - Indemnités et avantages divers	29 363,45	1,31	15 038,00	0,58	14 325,45	95,26
641430 - Indemnités et avantages divers	14 660,00	0,66			14 660,00	
641440 - Indemnité de licenciement	3 554,00	0,16			3 554,00	
641700 - Avantages en nature	1 440,00	0,06	721,12	0,03	718,88	99,69
	980 625,71	43,87	774 655,36	30,05	205 970,35	26,59
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	227 897,06	10,19	184 181,06	7,15	43 716,00	23,74
645200 - Cotisations aux mutuelles	21 638,61	0,97	17 506,70	0,68	4 131,91	23,60
645300 - Cotisations aux caisses de retrai	70 067,69	3,13	58 766,16	2,28	11 301,53	19,23
645400 - Cotisations aux ASSEDIC	38 999,15	1,74	31 076,74	1,21	7 922,41	25,49
645800 - Var. Prov. Ch. soc. sur CP	3 197,69	0,14	4 622,35	0,18	-1 424,66	-30,82
645900 - Prov. Charges. soc s/Primes	2 600,00	0,12	3 605,00	0,14	-1 005,00	-27,88
647200 - Comité d'entreprise	880,00	0,04	520,00	0,02	360,00	69,23
647500 - Médecine du travail et pharmaci	2 126,25	0,10	1 710,00	0,07	416,25	24,34
648100 - Autres charges de personnel	17 914,40	0,80	9 568,08	0,37	8 346,32	87,23
	385 320,85	17,24	311 556,09	12,09	73 764,76	23,68
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	8 120,87	0,36	4 377,25	0,17	3 743,62	85,52
681740 - Dot.prov.dépréc.créances cotisa	7 479,64	0,33	3 973,34	0,15	3 506,30	88,25
	15 600,51	0,70	8 350,59	0,32	7 249,92	86,82
Autres charges						
654100 - Pertes sur créances de l'exercice			8 166,96	0,32	-8 166,96	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura	0,16				0,16	
	0,16		8 166,96	0,32	-8 166,80	-100,00
Charges d'exploitation	2 390 848,50	106,95	2 567 822,41	99,62	-176 973,91	-6,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-125 091,11	-5,60	24 698,93	0,96	-149 790,04	-606,46
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
764000 - Revenus des VMP	597,00	0,03	529,00	0,02	68,00	12,85
768000 - Autres produits financiers	436,58	0,02	487,81	0,02	-51,23	-10,50
	1 033,58	0,05	1 016,81	0,04	16,77	1,65
Charges financières						
Résultat financier	1 033,58	0,05	1 016,81	0,04	16,77	1,65

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT	-124 057,53	-5,55	25 715,74	1,00	-149 773,27	-582,42
Produits exceptionnels						
771000 - Produits except. s/opér. gestion	0,03				0,03	
778800 - Produits exceptionnels divers	11 620,43	0,52			11 620,43	
	11 620,46	0,52			11 620,46	
Charges exceptionnelles						
671000 - Charges exception. s/opérat.ges	0,02				0,02	
671300 - Dons et libÚralitÚs	300,00	0,01			300,00	
672000 - Charges sur exercices antÚrieur	23 066,60	1,03	3 925,20	0,15	19 141,40	487,65
	23 366,62	1,05	3 925,20	0,15	19 441,42	495,30
RÚsultat exceptionnel	-11 746,16	-0,53	-3 925,20	-0,15	-7 820,96	199,25
ImpÔts sur les bÚnÚfices						
695000 - ImpÔt sur les sociÚtÚs	3 206,00	0,14	18 398,00	0,71	-15 192,00	-82,57
699830 - RÚduction impÔt MÚcÚnat	-180,00	-0,01			-180,00	
	3 026,00	0,14	18 398,00	0,71	-15 372,00	-83,55
Report des ressources non utilisÚes						
789400 - Repr. eng. à rÚaliser exerc. prÚc	245 341,00	10,97	289 839,00	11,24	-44 498,00	-15,35
	245 341,00	10,97	289 839,00	11,24	-44 498,00	-15,35
Engagements à rÚaliser						
689400 - Engagement à rÚaliser s/subven	100 500,00	4,50	245 341,00	9,52	-144 841,00	-59,04
	100 500,00	4,50	245 341,00	9,52	-144 841,00	-59,04
EXCEDENT OU DEFICIT	6 011,31	0,27	47 890,54	1,86	-41 879,23	-87,45

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le et clos le Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: Adresse du siège social:

SIRET

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal <input type="text" value="12 822"/>	Déficit <input type="text" value="0"/>
	Bénéfice imposable à 15% <input type="text" value="0"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% <input type="text"/>

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 15% PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A
 Entreprises nouvelles art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

- du prestataire :

- du comptable : SARL La Fiduciaire de l'Entreprise
124 rue Sully 69006 Lyon Tél : 04.78.14.55.75

- du conseil : Tél :

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :

- N° d'agrément :

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION AXELERA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Les levées 69360 SOLAIZE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 5 2 1 0 0 8 2 0 0 0 4 9		Néant		<input type="checkbox"/> *	
						Exercice N clos le, 31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
Disponibilités		CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION AXELERA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	444 028
	Report à nouveau			DH	62 722
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 011
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	512 762
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	100 500
	TOTAL (II)			DO	100 500
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	164 049
	Dettes fiscales et sociales			DY	338 763
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	47 603
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	394 460
TOTAL (IV)			EC	944 875	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 558 138	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	944 875	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	473 813	FH		FI	473 813	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	473 813	FK		FL	473 813	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 144 182	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	30 109	
	Autres produits (1) (11)					FQ	862 992	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 511 098
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	973 660
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	35 640
	Salaires et traitements*						FY	980 625
	Charges sociales (10)						FZ	385 320
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	8 120
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	100 500	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 491 348	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	19 749	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 033	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 033	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 033	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 783	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION AXELERA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 620	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 620	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	23 366	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	23 366	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(11 746)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	3 026	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 523 752	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 517 741	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	6 011	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	25 087
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dons, libéralités				300		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					11 620	
Autres produits						
Autres charges exo antérieur				23 066		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	300
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	300
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	11 620
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	11 620

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION AXELERA										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	70 281	LC		LD	10 022	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	70 281	LO		LP	10 022	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	7 870	IU		IV		
	TOTAL IV					IQ	7 870	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	78 152	ØH		ØJ	10 022		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW	14 199	MS	66 104	MT	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY	14 199	NG	66 104	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	7 870	2F		
	TOTAL IV					I3		NJ	7 870	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	14 199	ØL	73 974		

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION AXELERA</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	51 006	QM	8 120	QN	14 199	QO	44 927
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	51 006	QV	8 120	QW	14 199	QX	44 927
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	51 006	ØP	8 120	ØQ	14 199	ØR	44 927

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9		N1	N2	N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ	RR	RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8	P6	P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX	RY	RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3	X4	X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM						NO
Total général (I+II+III)	NP		NQ	NR	NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION AXELERA

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	5 022	6U	7 479	6V	5 022	6W	7 479	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	5 022	TY	7 479	TZ	5 022	UA	7 479
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	5 022	UB	7 479	UC	5 022	UD	7 479
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	7 479	UF	5 022			
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	7 870			7 870		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	10 538	10 538						
	Autres créances clients		UX	349 632	349 632						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	859	859						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	14 330	14 330					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	69 651	69 651					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	348 502	348 502						
	Charges constatées d'avance		VS	32 456	32 456						
	TOTAUX			VT	833 842	VU	825 971	VV	7 870		
RENVOIS	(1)	Montant des	VD	- Prêts accordés en cours d'exercice							
			VE	- Remboursements obtenus en cours d'exercice							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	164 049	164 049							
Personnel et comptes rattachés		8C	142 820	142 820							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	120 865	120 865							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 514	52 514						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22 562	22 562						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	47 603	47 603							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	394 460	394 460							
TOTAUX			VY	944 875	VZ	944 875					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques							VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/12/2022				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	6 011	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	3 022	XE	3 485
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		XW	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	3 026		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8		
	<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % 							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					WN		
<ul style="list-style-type: none"> - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions 								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	300	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
TOTAL I					WR	12 822		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV		
								<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	12 822	XJ	
<ul style="list-style-type: none"> bénéfice (I moins II) déficit (II moins I) 								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	12 822	XO	

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION AXELERA		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION AXELERA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	62 722	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	47 890		Dividendes	ZD	47 890		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions	ZE			
							Report à nouveau	ZF			
	TOTAL I			ØF	110 612		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	62 722	ZH	110 612
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance								YT	6 000	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	7 029				XQ	70 219	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	45 012	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	149 435	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	22 586				ST	702 992	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	973 660	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	5 038	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS					9Z	30 602	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	35 640	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	98 177	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	158 295	
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB	928 556	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA

Néant

 *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION AXELERA

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	22
Dont apprentis	YF	2
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	473 813
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	473 813

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	862 992
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 144 182
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	25 087
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 032 262

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	11 311
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	892 129
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	100 500
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 003 940

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 502 135
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 502 135
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 8 5 2 1 0 0 8 2 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION AXELERA

ADRESSE (voie) Les levées

CODE POSTAL 69360

VILLE SOLAIZE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 8 5 2 1 0 0 8 2 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION AXELERA

ADRESSE (voie) Les levées

CODE POSTAL 69360 VILLE SOLAIZE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION AXELERA

du 01/01/2022

Adresse Les levées 69360 SOLAIZE

au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	Monsieur LAROCHE Frédéric Directeur Général	29, rue Saint Nestor 69008 LYON
2	MADAME SHAW TABERLET Jennifer Chargé de projets	12, chemin Champvillard 69540 Irigny
3	MELLE HUGONET Laure Directrice Innovation	25, route de Toussieu 69780 MIONS
4	MADAME GOBIN BLANC Céline Directrice Développement	74, rue Anatole France - Les allées de France 69100 VILLEURBANNE
5	Madame RICHIR Aline Chargée de projet innovation	3, rue du Plâtre 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	90 826		1 440	92 266				92 266
2	64 684			64 684				64 684
3	64 821			64 821				64 821
4	57 401			57 401				57 401
5	52 644			52 644				52 644
6								
7								
8								
9								
10								
**	330 376		1 440	331 816				331 816

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	15 231
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	25 956
Total	41 188

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) 10	373 004	- de l'exercice 2022.. 10	12 822
- de l'exercice précédent 10	360 895	- de l'exercice précédent 10	69 427

Nom et qualité du signataire _____ à SOLAIZE, le 23/01/2023
Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.